

Projected Order of Business

(subject to change without notice)

Tuesday, September 16, 2025

10:00 a.m.

ROUTINE PROCEEDINGS:

- Tabling of Documents
- Introduction of Government Bills
- Statements by Ministers
- Presenting Reports from Interparliamentary Delegations
- Presenting Reports from Committees
- Introduction of Private Members' Bills
- First Reading of Senate Public Bills

- Motions
- Presenting Petitions (15 minutes maximum)
- Questions on the Order Paper

REQUESTS FOR EMERGENCY DEBATES

GOVERNMENT ORDERS

Government Bills (Commons)

C-2 — The Minister of Public Safety — Strong Borders Act — Second reading (resuming debate)

Length of speeches, pursuant to Standing Orders 43 and 74:

The Prime Minister and the Leader of the Opposition — unlimited time and speeches are subject to a 10-minute question and comment period.

All other members — 10 minutes maximum and speeches are subject to a five-minute question and comment period.

2:00 p.m.

STATEMENTS BY MEMBERS

Length of statements — one minute maximum.

2:15 p.m. (not later than)

ORAL QUESTIONS

3:00 p.m.

GOVERNMENT ORDERS

Government Bills (Commons)

Resuming debate interrupted at 2:00 p.m.

6:30 p.m.

ADJOURNMENT PROCEEDINGS

Divided into three periods of 10 minutes maximum:

- Member raising the question — four minutes maximum.
- Minister or parliamentary secretary replying — four minutes maximum.
- Member’s reply — one minute maximum.
- Minister or parliamentary secretary’s second reply — one minute maximum.

7:00 p.m.

ADJOURNMENT OF THE HOUSE

Ordre projeté des travaux

(sujet à changement sans préavis)

Le mardi 16 septembre 2025

10 heures

AFFAIRES COURANTES :

- Dépôt de documents
- Dépôt de projets de loi émanant du gouvernement
- Déclarations de ministres
- Présentation de rapports de délégations interparlementaires
- Présentation de rapports de comités
- Dépôt de projets de loi émanant des députés
- Première lecture des projets de loi d’intérêt public émanant du Sénat
- Motions
- Présentation de pétitions (maximum de 15 minutes)
- Questions inscrites au Feuilleton

DEMANDES DE DÉBATS D'URGENCE

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Projets de loi émanant du gouvernement (Communes)

C-2 — Le ministre de la Sécurité publique — Loi visant une sécurité rigoureuse à la frontière — Deuxième lecture (reprise du débat)

Durée des discours, conformément aux articles 43 et 74 du Règlement :

Le premier ministre et le chef de l'opposition — aucune limite et les discours peuvent faire l'objet d'une période de questions et d'observations de 10 minutes.

Tous les autres députés — maximum de 10 minutes et les discours peuvent faire l'objet d'une période de questions et d'observations de cinq minutes.

14 heures

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Durée des déclarations — maximum d'une minute.

14 h 15 (au plus tard)

QUESTIONS ORALES

15 heures

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Projets de loi émanant du gouvernement (Communes)

Reprise du débat interrompu à 14 heures.

18 h 30

DÉBAT D'AJOURNEMENT

Temps divisé en trois périodes d'une durée maximale de 10 minutes :

- Député qui soulève la question — maximum de quatre minutes.
- Ministre ou secrétaire parlementaire qui donne la réplique — maximum de quatre minutes.
- Réplique du député — maximum d’une minute.
- Seconde réplique du ministre ou du secrétaire parlementaire — maximum d’une minute.

19 heures

AJOURNEMENT DE LA CHAMBRE

PROJECTION FOR SUBSEQUENT DAYS

THURSDAY, SEPTEMBER 18, 2025

Business of Supply

First allotted day

PROJECTION POUR LES PROCHAINS JOURS

LE JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025

Travaux des subsides

Premier jour désigné